ETOILE DEVELOPPEMENT DURABLE

REPORTING

Communication Publicitaire

31/08/2023

ACTION ■ Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **17,91 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **31/08/2023**
Code ISIN : **FR0010502088**
Actif géré : **61,39 (millions EUR)**
Devise de référence du compartiment : **EUR**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Indice de référence : **Aucun**

Objectif d'investissement

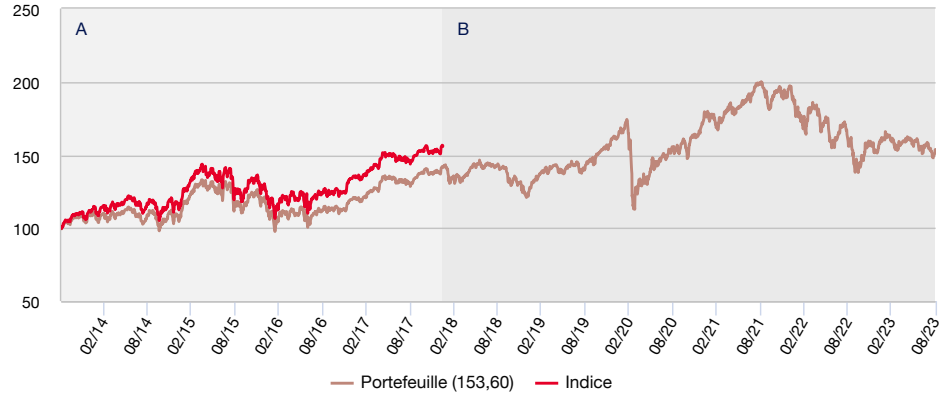
Participer à la transition énergétique en investissant dans des actions de sociétés européennes répondant aux enjeux environnementaux par le développement des technologies « vertes ».
L'objectif du fonds, à travers son investissement dans son fonds maître Amundi Valeurs Durables, est de participer à l'évolution des marchés actions européens en sélectionnant des valeurs dont l'activité est liée au développement durable et principalement à l'Environnement. L'univers d'investissement est composé des actions de petites, moyennes ou grandes sociétés européennes.
La sélection des valeurs est basée sur une analyse de critères financiers et extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance d'entreprises).

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Date de création du compartiment/OPC : **05/09/2001**
Date de création de la classe : **05/09/2001**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Eligible PEA : **Oui**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Souscription minimum: 1ère / suivantes : **1 dix-millième part(s)/action(s) / 1 dix-millième part(s)/action(s)**
Frais d'entrée (maximum) : **2,00%**
Frais courants : **1,86% (prélevés 30/06/2022)**
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**
Commission de surperformance : **Non**

Performances (Source : Fund Admin) - *Les performances passées ne préjugent pas des performances futures*

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, le FCP dispose d'une gestion autonome. Son indice de référence est l'Euro Stoxx.
B : Le 15 janvier 2018, le FCP, devenu nourricier, a adopté la stratégie d'investissement actuellement mise en oeuvre.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
Depuis le	30/12/2022	31/07/2023	31/05/2023	31/08/2022	31/08/2020	31/08/2018	30/08/2013	05/09/2001
Portefeuille	1,59%	-2,72%	-1,38%	-3,24%	0,06%	7,25%	56,28%	37,31%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Portefeuille	-23,18%	15,15%	6,01%	30,37%	-9,88%	14,61%	0,00%	10,36%	-1,09%	18,65%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

1 2 3 **4** 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille	63

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
PRYSMIAN SPA	3,15%
AKZO NOBEL NV	3,12%
ABB LTD	2,96%
SAP SE	2,94%
DASSAULT SYSTEMES SE	2,94%
LEGRAND SA	2,94%
BOUYGUES SA	2,94%
UNITED UTILITIES GROUP PLC	2,93%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2,92%
ACS ACTIVIDADES DE CONSTRUCCIO	2,91%
Total	**29,75%**

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	16,19%	15,04%	19,09%	17,32%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Les informations présentées sur les pages suivantes sont celles du fonds maître.

ETOILE DEVELOPPEMENT DURABLE

REPORTING

Communication Publicitaire
31/08/2023

ACTION ■

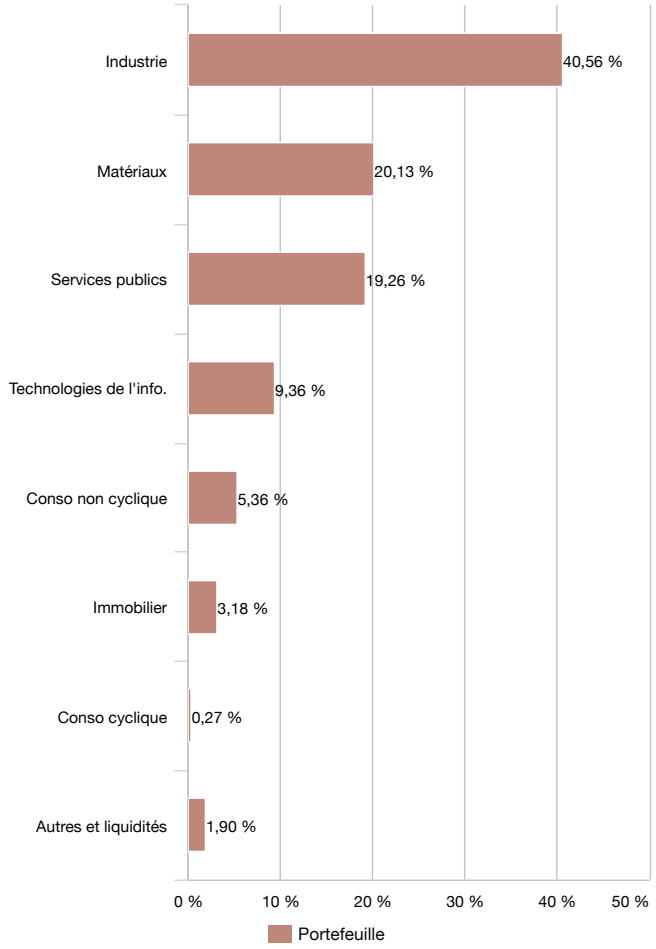
Commentaire de gestion

Au mois d'août, l'activité économique est restée vigoureuse aux Etats-Unis mais décevante en Europe et en Chine. L'inflation a poursuivi son reflux, quoique toujours de façon trop lente du point de vue des banques centrales des grandes économies avancées, qui se sont abstenues de signaler la fin des hausses de taux directeurs.
Correction des marchés d'actions en août, suite à la forte hausse des taux longs, au-dessus de 4% sur le 10 ans américain, alors que la saison des résultats, porteuse jusque-là, était bien avancée. L'Europe recule de -2,5%, les Etats-Unis de -1,9% et le Japon est stable (0%). En Europe, les secteurs cycliques corrigent plus que les secteurs défensifs. De même les valeurs de croissance lâchent plus de terrain que les valeurs « value ». Ainsi, la consommation discrétionnaire ressort en bas de classement avec les matériaux. A l'opposé, l'énergie profite de la remontée des prix du brut et la santé sert de refuge ; ce sont les deux seuls secteurs en hausse sur le mois.

Parmi les meilleurs contributeurs à la performance nous retrouvons SalMar, Prysmian et SAP.
A l'inverse, les performances de Novozymes, Kone et Dassault Systèmes ont pesé sur la performance du fonds.

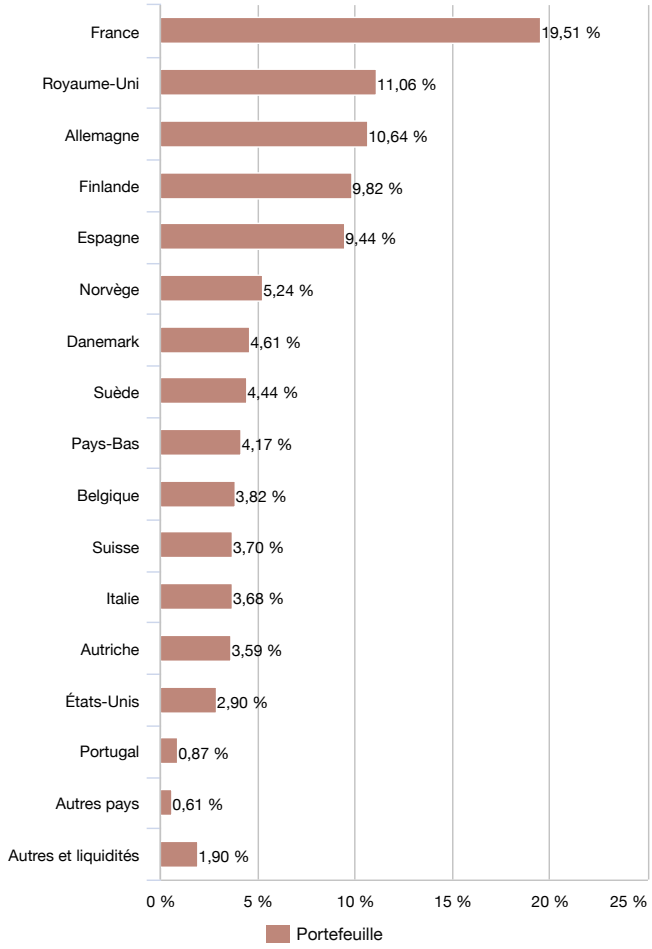
Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

ETOILE DEVELOPPEMENT DURABLE

REPORTING

Communication
Publicitaire
31/08/2023

ACTION ■

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

ETOILE DEVELOPPEMENT DURABLE

REPORTING

Communication Publicitaire
31/08/2023

ACTION ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



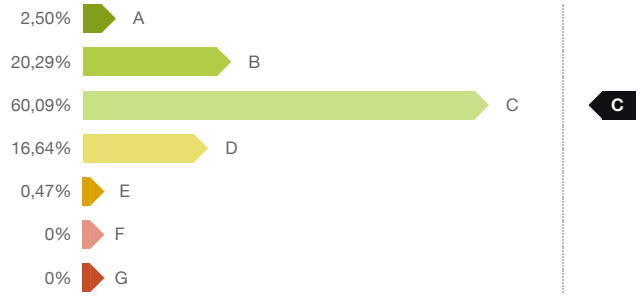
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

1-Exclusion des notes E,F et G[1]
2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille[2]

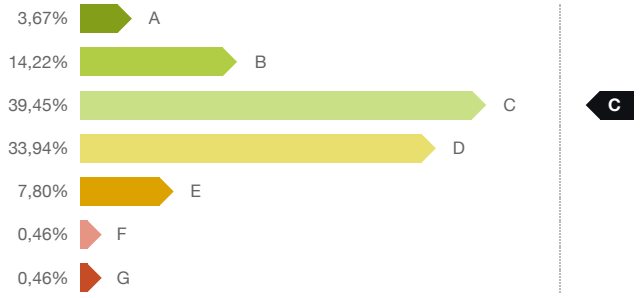
Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille[2]



De l'univers de référence[3]



Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Environnement	C	C
Social	C	C
Gouvernance	C	D
Note Globale	**C**	**C**

Répartition thématique

Couverture de l'analyse ESG[2] (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	64	215
% du portefeuille noté ESG[2]	100%	100%

Label ISR



[1] En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.
[2] Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.
[3] L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.
Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG http://www.afg.asso.fr.

SOCIETE GENERALE Gestion

Société Générale Gestion (S2G), Société Anonyme au capital de 567 034 094 euros - 491 910 691 RCS Paris,
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 09000020 -
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur 75015 Paris www.societegeneralegestion.fr

ETOILE DEVELOPPEMENT DURABLE

REPORTING

Communication Publicitaire
31/08/2023

ACTION ■

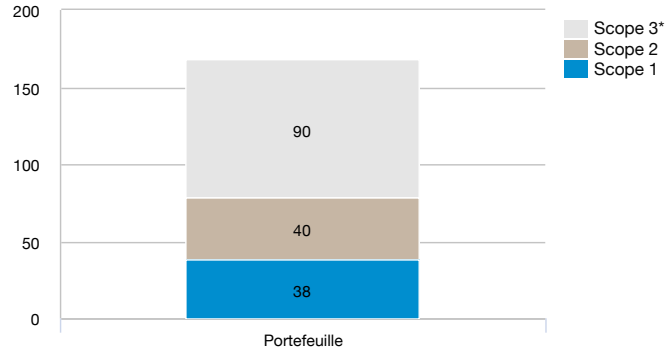
Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.
Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Environnement[1]

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 168 /

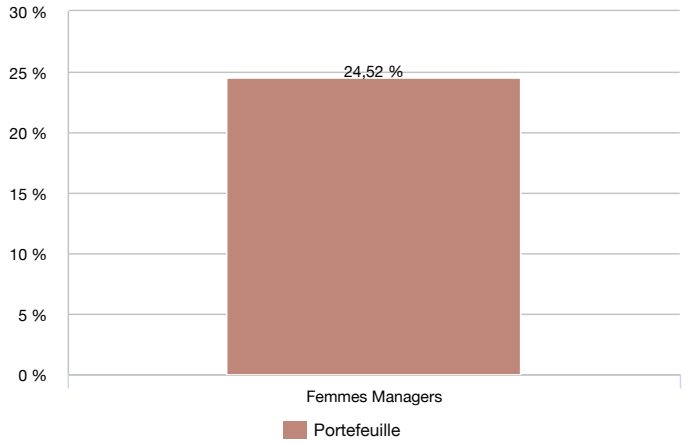


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 99,58%

Social[2]

Mixité des Managers

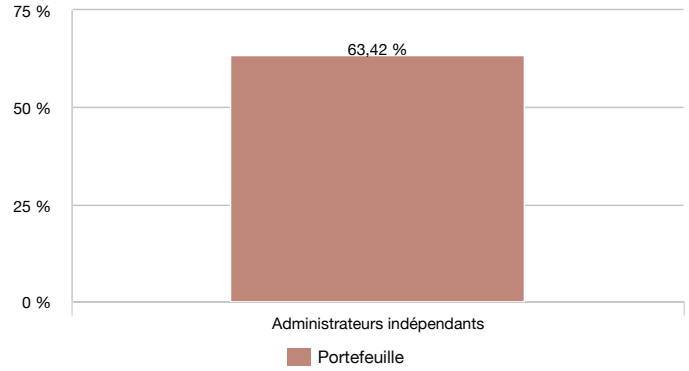


Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 95,01%

Gouvernance

Indépendance du Conseil d'Administration

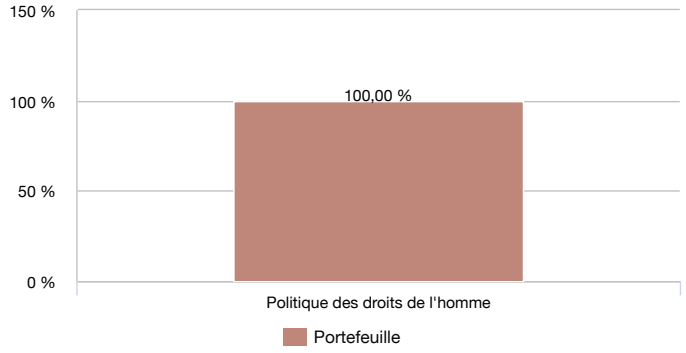


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 100%

Respect des droits Humains

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture 100%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.
Définition des scopes :
- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaine de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influer.

2. Pourcentage de femmes managers. Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres/nombre total de cadres*100. Fournisseur de données : Refinitiv.